

3.0 crédits

15.0 h

2q

Enseignants:	Maystadt Philippe ; de Streel Alexandre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés :	Le cours propose une double perspective d'analyse chronologique et fonctionnelle destinée à reconstituer l'enchaînement complexe des étapes clés de la procédure décisionnelle au sens large et à tous les niveaux : procédures internes propres aux principales institutions, procédures interinstitutionnelles, à la lumière de nombreuses illustrations.
Acquis d'apprentissage	Familiariser l'étudiant avec la théorie et la réalité des procédures de décision de l'Union Européenne : fondements politiques et juridiques ; pratiques institutionnelles ; évaluation au regard des impératifs de bonne gouvernance. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral ou écrit.
Contenu :	Les différentes phases du processus politique et juridique conduisant à la décision finale sont décrites et commentées depuis l'impulsion donnée par le Conseil européen, jusqu'à la fonction d'exécution lorsque l'adoption de telles mesures est requise. Trois applications pratiques sont étudiées : l'Union bancaire, la taxe sur les transactions financières et les normes comptables internationales.
Autres infos :	Prérequis : les cours LEUSL 2011 "Acteurs du système politique européen" et LEUSL 2020 "Droit institutionnel de l'UE".
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en études européennes
Faculté ou entité en charge:	EURO